

Règlement 2023

Challenge Bike and Run de l'Hérault

1. Épreuves :

Le challenge est composé de 4 épreuves :

Le Bike & Run de Lunel le 22/10/2023

Le Bike & Run de Juvignac le 12/11/2023

Le Bike & Run de Marsillargues le 19/11/2023

Le Bike & Run Montpellier Triathlon (Lattes) le 03/12/2023

2. Distances :

Les distances sur le challenge seront composées de deux parcours :

- Un grand parcours +/- 15km où seront récompensées les équipes des catégories cadets à masters confondues.

- Un petit parcours +/- 8km où seront récompensés les équipes des catégories benjamins et minimes confondues uniquement.

3. Inscriptions :

L'inscription lors de chaque manche se fait directement sur le site de chaque organisateur :

une équipe doit être composée des deux mêmes personnes licenciées ou non licenciées (possibilité de mixer les clubs)

une équipe doit avoir le même nom d'équipe sur chaque manche.

4. Classement :

L'équipe entre dans le classement du challenge dès sa participation à deux manches.

Attribution de points :

1ère équipe : 1 point

2ème équipe : 2 points

3ème équipe : 3 points

etc...

Le titre du Challenge sera attribué sur le cumul de 3 des manches et si 4 manches courues, seules les 3 meilleures manches seront comptabilisées

Le titre sera décerné à l'équipe qui a le moins de points.

Si, au classement général final du challenge, deux, trois ou X équipes comptabilisent le même nombre de points, l'équipe ayant participé au plus grand nombre de courses et la mieux classée lors de la dernière épreuve commune sera classée devant les autres équipes.

5. Récompenses

De l'épreuve S toutes catégories confondues :

1ère équipe homme

1ère équipe femme

1ère équipe mixte

De l'épreuve XS (benjamins et minimes uniquement et confondues) :

1ère équipe homme jeunes

1ère équipe femme jeunes

1ère équipe mixte jeunes

Ce challenge est support du Championnat Départemental Hérault de Bike and Run :

une équipe doit être composée des deux mêmes personnes licenciées FFTRI dans l'Hérault (possibilité de mixer les clubs)

L'équipe vainqueur de chaque catégorie (homme / femme / mixte) sur la distance S est nommée championne départementale de l'Hérault.

Récompenses :

1ère équipe Homme

1ère équipe Femme

1ère équipe Mixte